

## OFFRE DE STAGE

### Démarche prospective « Demain le Grand Clermont »

#### L'AGENCE

L'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, association de loi 1901, a pour mission l'observation et l'analyse des évolutions du territoire, la participation à la définition des politiques publiques, l'accompagnement de démarches prospectives et l'élaboration de stratégies d'aménagement et de développement. C'est un outil d'aide à la décision au service du développement urbain durable et intégré. Elle intervient dans différents domaines tels que l'habitat, les projets urbains, l'économie et le tourisme, la mobilité, les politiques sociales, tout en articulant transversalité des thématiques et des échelles.

Ses adhérents sont Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Vichy communauté, Thiers Dore et Montagne, les villes de Clermont-Ferrand, de Riom, de Vichy et de Thiers, le PETR du Grand Clermont, le Syndicat Mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, l'État, le Conseil départemental du Puy de Dôme, les syndicats mixtes des transports en commun et de l'aéroport (soit un territoire de près de 600 000 habitants).

#### SUJET DU STAGE

Au sein d'une équipe de 23 personnes et sous la responsabilité d'un Directeur d'études, le(a) stagiaire contribuera à **la démarche prospective « Demain Le Grand Clermont »**.

Le PETR du Grand Clermont lance une réflexion collective autour du modèle territorial souhaité et nécessaire pour ce territoire à échéance 2050. Le projet de territoire porté par le SCoT du Grand Clermont date de novembre 2011 et la question de son adaptation aux enjeux du changement climatique et de la transition écologique se pose. Avec la volonté de préparer une entrée en prospective territoriale du Grand Clermont et dans la perspective de l'installation du Conseil de développement en juin 2022, quatre élus du Grand Clermont, issus des quatre EPCI constitutifs du PETR, doivent écrire leur vision politique du devenir de ce territoire, base de discussion et de travail avec les autres instances (COPIIL élargi, bureau, comité syndical) et la société civile. A l'issue de cette démarche prospective, la question de la révision du SCoT du Grand Clermont pourra être posée.

#### MISSIONS DU STAGE

En accompagnement du chef de projet, et en transversalité avec l'ensemble de l'équipe de l'Agence, vous serez amené(e) à :

- Effectuer un travail de veille en prospective territoriale
- Recueillir les retours d'expérience d'autres démarches locales ou nationales
- Identifier, mener des entretiens et valoriser des projets inspirants dans les territoires en mettant en perspective les nouveaux modèles de développement qui les caractérisent
- Participer à l'organisation des ateliers prospectifs (1 par mois jusqu'en juin 2022)
- Participer à la rédaction des livrables
- Préparer différents supports de présentation

## PROFIL RECHERCHE

Vous êtes issu(e) d'une formation généraliste de type Sciences politiques ou aménagement du territoire (préférentiellement en M2).

Vous disposez de très bonne qualité d'expression écrite et orale.

Vous avez une maîtrise des logiciels usuels (MS Office) et une certaine aisance sur les logiciels spécifiques (notamment Adobe Illustrator, In design).

Vous êtes méthodique et faites preuve de capacité d'analyse et de synthèse.

Vous aimez travailler en équipe et avez une certaine autonomie vous permettant de prendre des initiatives.

## CONDITIONS

- Sous convention obligatoirement
- Durée du stage : 5 mois minimum
- Début de stage souhaité : printemps 2022, idéalement à partir de mars/avril
- Temps de travail hebdomadaire : 35 heures
- Gratification réglementaire
- 1 chèque de table par journée complète (prise en charge 55% employeur)
- Prise en charge de l'abonnement de transport en commun domicile-travail à hauteur de 50%
- Lieu de travail : au sein des locaux de l'Agence (adresse ci-dessous) et déplacements ponctuels sur le territoire de travail de l'agence. Un jour ou deux de télétravail peuvent être envisagés.

## INFORMATIONS SUR LES DONNEES PERSONNELLES

Seules les informations utiles au regard du poste à pourvoir sont collectées.

- La nature des données personnelles : nom, prénom, lieu et date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique, curriculum-vitae
- Finalité : gestion des candidatures
- Durée de conservation : La durée du processus de recrutement puis destruction des documents papier et suppression informatique des mails et autres documents numériques / Possibilité de le conserver 2 ans dans notre cv-thèque si le candidat donne son accord.
- Droit d'accès et de rectification : sur simple demande par mail à [agence@clermontmetropole.org](mailto:agence@clermontmetropole.org)
- Délai de traitement du droit d'accès et de rectification : 1 mois après réception du mail de demande.
- Destinataires : Service interne qui traite les recrutements (secrétariat, direction, et toute autre personnel de l'agence concerné par le présent recrutement)

## CANDIDATURES

Lettre de motivation + curriculum-vitae à :

**Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole**  
**Monsieur le Directeur**  
**68 ter, avenue Édouard Michelin**  
**63100 Clermont-Ferrand**  
[recrutement@clermontmetropole.org](mailto:recrutement@clermontmetropole.org)

**Date limite de dépôt des candidatures : 25 février 2022**

**Entretien à prévoir la semaine suivante (visioconférence possible)**